

Public concerné

L'ensemble du personnel à partir de 18 ans

Prérequis : Être titulaire d'un certificat SST

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap).

Objectifs

Le maintien et l'actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail de conserver et de mettre à jour leurs compétences telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée) en présentiel

Participation : 4 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat SST

Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins d'entraînement, salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SST SAPEUR-POMPIER certifié par l'INRS

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 attestation de fin de formation
- 1 certificat SST

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
des Côtes d'Armor
2 Rue de Sercq, 22000 Saint-Brieuc
Tel : 02 96 78 85 78
E-mail : formations.udsp@sdis22.fr

www.udsp22.org

Déroulé pédagogique

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST

2. Protéger de façon adaptée

3. Examiner la victime

Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

5. Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques

Surveiller

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Tarifs et Inscriptions

Tarif : 105 € individuel ... groupe de 10 stagiaires maximum -

Tarif pour groupe à partir de 40 candidats : 95 € par stagiaire

Inscriptions : en ligne sur www.udsp22.org